Le communiqué du Conseil des ministres du lundi 19 Octobre 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni le lundi 19 octobre 2015 au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Président de la République se réjouit de l'élection du Sénégal comme membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, par un score éloquent de 187 voix sur 191. A cette occasion, il adresse ses remerciements aux pays amis qui ont soutenu le Sénégal et ses chaleureuses félicitations au Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, ainsi qu'à tous ses collaborateurs pour l'excellent travail de promotion de notre candidature.

A partir du 1er janvier 2016, le Sénégal participera pour 2 ans, au mécanisme décisionnel des Nations Unies qui veille sur le système de sécurité mondiale. Le Chef de l'Etat note, qu'au-delà du prestige, ce mandat est pour notre pays une mission de responsabilité, conformément à ses engagements en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationale. Il demande ainsi au Gouvernement de veiller davantage à la mise en œuvre cohérente des principes fondamentaux de la diplomatie sénégalaise, à savoir : la paix, la sécurité collective, le bon voisinage, la démocratie, la défense des droits de l'homme, le développement international solidaire et le partenariat entre les peuples, dans le respect des diversités et valeurs universelles.

Sous ce rapport, le Président de la République indique au Gouvernement l'attachement du Sénégal à la prise en charge des dossiers de l'Afrique au Conseil de Sécurité, dans un esprit d'ouverture et de dialogue avec les autres membres de cette haute instance.

Au regard des attentes légitimes de la communauté internationale vis-à-vis de notre pays, le Chef de l'Etat souligne l'impératif de renforcer et de moderniser notre appareil diplomatique et fixe au Gouvernement les orientations suivantes :

- la poursuite de la rationalisation et de la mise en cohérence du réseau diplomatique et consulaire, ainsi que la consolidation de la diplomatie économique ;
- la gestion des ressources humaines, le renforcement des moyens et équipements techniques, notamment par la professionnalisation continue des ressources humaines et l'entretien adéquat du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger;
- et l'amélioration des outils de gestion du Ministère des Affaires Etrangères avec la généralisation interne des contrats d'objectifs et de moyens ;

Enfin, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à assurer une bonne organisation de la prochaine conférence des ambassadeurs, prévue en décembre 2015, à Dakar.

Le Président de la République a clos sa communication en évoquant son agenda, le suivi de la coopération internationale et des partenariats. Dans ce cadre, il présidera le mercredi 21 octobre 2015, la Conférence de Haut niveau sur l'Agriculture en Afrique, sous l'égide de la Banque Africaine de Développement (BAD), et le jeudi 22 octobre 2015, le lancement de la Plateforme mondiale de Partenariat avec l'Afrique, sous l'égide du NEPAD.

Dans sa communication, Le Premier Ministre, a adressé au nom du Gouvernement, ses chaleureuses et vives félicitations à Monsieur le Président de la République pour l'élection du Sénégal comme membre non permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU. Il souligne que

le plébiscite du Sénégal lors du vote, est un témoignage fort éloquent du leadership du Chef de l'Etat et du prestige dont jouit notre pays sur la scène internationale.

Le Premier Ministre a, par la suite, rendu compte des activités qu'il a menées dans le cadre de la coordination de l'activité gouvernementale, et de sa participation le 17 octobre 2015 au forum Rebranding Africa, à Bruxelles, sur le thème « Investir en Afrique, Entreprendre pour l'Afrique ». Il a renouvelé ses félicitations à Monsieur le Président de la République, son Excellence Macky SALL qui s'est vu décerner le Rebranding Africa AWARD, pour ses efforts inlassables en faveur de l'émergence du Sénégal et de l'Afrique.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur les dossiers de l'actualité politique africaine et internationale, en revenant sur l'élection du Sénégal comme membre non permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la conjoncture économique nationale et internationale. Il a également rendu compte des Assemblées générales de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à Lima au Pérou.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du suivi de la campagne agricole et du déroulement de celle relative à la commercialisation.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point sur l'état d'avancement des projets du PSE. Le Ministre du Tourisme et des Transports aériens a fait le point sur le déroulement du volet transport des pèlerins à la Mecque, édition 2015.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Matar DIOP, Commissaire de Police divisionnaire de Classe exceptionnelle, matricule de solde 512.678/A, précédemment Directeur de la Surveillance du Territoire, est nommé Coordonnateur national du Comité interministériel de Lutte contre la Drogue, en remplacement du Commissaire de Police divisionnaire de Classe exceptionnelle Pape Mafall NDIAYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Ousmane GUEYE, Commissaire de Police divisionnaire de Classe exceptionnelle, matricule de solde 507.649/A, précédemment Directeur du Groupement Mobile d'Intervention, est nommé Directeur de l'Ecole nationale de Police et de la Formation permanente, en remplacement du Commissaire de Police divisionnaire de Classe exceptionnelle Demba SARR, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Amadou Hamady LAM, Commissaire de Police divisionnaire de Classe exceptionnelle, matricule de solde 507.650/I, précédemment Adjoint au Directeur du Groupement

Mobile d'Intervention, est nommé Directeur du Groupement Mobile d'Intervention, en remplacement du Commissaire de Police divisionnaire de Classe exceptionnelle Ousmane GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Pierre MENDY, Commissaire de Police divisionnaire, matricule de solde 519.319/B, précédemment Chef du Service régional des Renseignements généraux de Dakar, est nommé Directeur de la Surveillance du Territoire, en remplacement du Commissaire de Police divisionnaire de Classe exceptionnelle Matar DIOP, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Mame Seydou NDOUR, Commissaire de Police divisionnaire, matricule de solde 517.280/Q, précédemment Directeur de l'Office central de Répression du Trafic illicite des Stupéfiants, est nommé Directeur de la Police des Etrangers et des Titres de Voyage, en remplacement du Commissaire de Police divisionnaire de Classe exceptionnelle Moustapha Elimane SALL, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Abdoulaye DIOP, Commissaire de Police divisionnaire, matricule de solde 501.964/A, précédemment Chef du Service régional de Sécurité publique et Commissaire central de Dakar, est nommé Directeur de la Sécurité publique en remplacement du Commissaire de Police divisionnaire de Classe exceptionnelle Oumar MAL, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Idrissa CISSE, Commissaire de Police principal, matricule de solde 519.322/J, précédemment Chef du Service régional de Sécurité publique et Commissaire central de Thiès, est
- nommé Directeur de l'Office central de Répression du Trafic illicite des Stupéfiants, en remplacement du Commissaire de Police divisionnaire Mame Seydou NDOUR, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Edmond KAMARA, Administrateur civil, matricule de solde n°624 555/C, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement au ministère du Tourisme et des Transports aériens.

Le Ministre auprès du Premier Ministre, Porte-parole du Gouvernement